

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 avril 2013

INFRASTRUCTURES ET SERVICES DE TRANSPORTS - (N° 850)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 180

présenté par
Mme Beaubatie

ARTICLE 23

À l'alinéa 29, après la dernière occurrence du mot :

« à »

insérer les mots :

« l'accord sur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.